

Prévention contre la corruption et le trafic d'influence - Sapin 2

Comment l'entreprise peut-elle se prémunir face aux risques de corruption et de trafic d'influence, dans un contexte où l'État augmente les réglementations et les contrôles ?

Dans le cadre de ses activités, votre entreprise est soumise à de nombreux risques, notamment ceux de la corruption et du trafic d'influence. Dans le cadre de la loi Sapin 2 votre entreprise a l'obligation de mettre en place des actions pour se prémunir de ces risques si vous avez plus de 250 salariés et réalisez plus de 100M€ de CA.

LE MOT DE L'INTERVENANT PÉDAGOGIQUE

La loi Sapin 2 prévoit que les entreprises assujetties doivent adopter un ensemble de politiques et procédures afin d'être en conformité. Parmi ces politiques, la mise en place d'un dispositif de formation est rendue obligatoire. C'est pourquoi nous vous proposons cette formation dans un format Elearning adaptable à votre entreprise permettant de mieux comprendre les enjeux de la corruption et du trafic d'influence afin d'adopter les bons réflexes.



Contenus

Thème 1 : Qu'est-ce que la corruption et le trafic d'influence ?

Comprendre les notions de corruption et de trafic d'influence en présentant leur qualification et assurer la compréhension des éléments par le biais de questionnaires.

Thème 2 : Comment identifier les situations à risques ?

Identifier les différentes situations dites à risque en précisant les peines encourues sur le plan pénal et économique pour le collaborateur et l'entreprise. Une mise en situation est proposée, accompagnée de questionnaire.

Thème 3 : Bonnes pratiques et réflexes à adopter

Assimiler les règles et bonnes pratiques à suivre pour anticiper et éviter les situations à risques. Maîtriser les situations à risque tout en préservant sa relation professionnelle par l'utilisation des procédures de refus et d'alerte.



Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence
- Identifier les cas porteurs de risques pour le collaborateur et l'entreprise
- Partager les bonnes pratiques et les réflexes à adopter en cas de risques avérés



Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation, exercices pratiques



Prérequis

Aucun



Pour qui ?

L'ensemble des collaborateurs



Validation des acquis

- Quizz sur les apports théoriques
- Feedback sur les mises en situation



Coût par participant

20 € HT / personne
dégressif si plus de 100 personnes formées
+ adaptation à votre entreprise sur devis



Durée

25' min



Lieu

Distanciel - E-learning

Délais d'accès : Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation possible sous 60 jours maximum.



DATES

A venir



CONTACT

formation-implid@implid.com



Nos supports sont **conçus afin d'être accessibles** à tous. Merci de **nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique** aux personnes en situation de handicap.